

Limoges, le 19 juillet 2023

**DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

**POLE SANTE ENVIRONNEMENTALE**

Dossier suivi par : Karine MADARASSOU/Sandrine AUVINET

☎ : 05 55 11 54 67

Courriel : [ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr)

Limoges Métropole Communauté Urbaine  
Pôle aménagement et mobilités durables  
Direction de l'aménagement du territoire et  
de la stratégie foncière  
19 rue Bernard Palissy - CS 10001  
87031 LIMOGES Cedex

Nos réf. : DD87-A-23-07-10412

**Objet** : modification n°6 du PLU de la commune de Couzeix.

**PJ** : avis ARS-DD87 émis le 24/03/2023 lors de la consultation PPA



Par courriel en date du 05 juillet 2023, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification n°6 du PLU de la commune de Couzeix.

Cette modification consiste à l'agrandissement de la zone UI et la modification de l'OAP du Mas de l'Age.

Les modifications intervenues après consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) en mars 2023 ne sont pas de nature à modifier notre avis émis le 24/03/2023, que vous trouverez en pièce jointe, sur ce même projet.

Pour le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, par délégation,  
Le Responsable du pôle bi-départemental santé environnement  
de la Délégation départementale de la Creuse et Haute-Vienne.



Christophe CHUETTE

